



L'ESSENTIEL DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Responsabilité civile (III) : fait générateur

Objectif

Droit prétorien, le droit de la responsabilité civile est constamment en mouvement. Les évolutions, voire revirements, de jurisprudence sont fréquents. De plus, pour assurer au mieux l'indemnisation des victimes, le législateur a créé divers régimes spéciaux. Afin de permettre aux professionnels du droit de maîtriser toutes les évolutions récentes que cette matière a connues, Pro-Barreau a conçu 4 séminaires e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel de la Responsabilité civile ». Ce séminaire e-learning de 10 heures de formation consacré au fait générateur a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements intervenus dans ce domaines Il constitue un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances sur ces aspects fondamentaux du droit civil et pourra être complété utilement par « L'Essentiel du Droit des contrats » pour ceux qui souhaitaient faire le point sur l'ensemble du droit des obligations.

Thèmes abordés

Fait personnel ; définition de la faute ; diversité des fautes ; fait des choses ; responsabilité du fait des choses ; cas spéciaux de responsabilité ; responsabilité du fait des animaux ; cas de responsabilité pour faute du gardien ; fait d'autrui ; responsabilité des parents du fait de leur enfant mineur ; responsabilité du commettant pour le fait de son préposé.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur le fait personnel

- Définition de la faute
- Faits justificatifs
- Diversité des fautes

Partie 2 : Connaître le fait des choses

- Le principe général de responsabilité du fait des choses (art. 1242 al. 1er C. civ.) : conditions et effets
- Les cas spéciaux de responsabilité du fait des choses principe général de responsabilité du fait des choses (art.1242 al. 1er C. civ.) : responsabilité du fait des animaux et cas de responsabilité pour faute du gardien

Partie 3 : Maîtriser le fait d'autrui

- Les cas particuliers de responsabilité du fait d'autrui : responsabilité des parents du fait de leur enfant mineur et la responsabilité du commettant pour le fait de son préposé
- Principe général de responsabilité du fait d'autrui : conditions et régime



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 350 €



Période
Du 1 janvier 2024 au
31 décembre 2024



Durée
10 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Responsabilité civile (III) : fait générateur

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 10 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2024

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 350 €



Période
Du 1 janvier 2024 au
31 décembre 2024



Durée
10 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Responsabilité civile (III) : fait générateur

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **350€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

